

## PERSONNALISEZ VOTRE FORMATION ET VALORISEZ VOS COMPÉTENCES



Votre formation professionnelle se compose de trois périodes de six mois :

1. Des enseignements fondamentaux dispensés dans les locaux de l'école située à BRUZ
2. Un stage de six mois dans une structure autre qu'un cabinet d'avocat en France (PPI)
3. Un stage de six mois en cabinet d'avocat en France (recommandé) ou en Europe

A compter de janvier 2022, l'EDAGO vous propose de suivre vos enseignements en « Alternance » : deux jours à l'école et trois jours en stage, prédéterminés en fonction de la matière choisie : soit cours le lundi et mardi, soit cours les jeudi et vendredi.

Les élèves non alternants pourront avoir des enseignements répartis sur tous les jours de la semaine.

Les élèves alternants qui débuteront la formation par les cours et qui suivront le parcours ...

- ... Droit des affaires, Droit public, et Droit social, auront cours toutes les semaines les lundi et mardi, et seront en stage les mercredi, jeudi et vendredi,
- ... Droit civil, Droit pénal auront cours toutes les semaines les jeudi et vendredi et seront en stage les lundi, mardi, et mercredi.

### Ainsi, vous devrez lors de votre pré-inscription opérer plusieurs choix pédagogiques :

- 1/ Choisir le calendrier de votre formation : soit débuter votre formation par les enseignements fondamentaux dispensés à l'école soit débuter par votre stage PPI (deux semestres : de janvier à fin juin 2022 ou de juillet à décembre 2022)
- 2/ Choisir le régime classique « non alternant » ou en alternance lors de votre formation à l'école : l'alternance débutera en février 2022 pour le premier semestre et août 2022 pour le deuxième semestre
- 3/ Choisir votre parcours de formation et la matière de votre contrôle continu : civil-pénal-public-affaires-social

Nous attirons votre attention sur le fait que le parcours Public ne sera dispensé qu'au cours du premier semestre 2022 soit de janvier à juin 2022.



## Inscription Formation Initiale 2022 / 2023

### Que vous soyez ...

- Étudiant d'un IEJ du ressort de l'École BREST, CAEN, NANTES ou RENNES
- Étudiant issu d'un IEJ extérieur \* (IEJ HORS RESSORT DE L'EDAGO)
- Docteur en Droit \*
- Étudiant ayant reporté son intégration (admis à l'examen d'entrée en 2020 ou avant)

**\* Pour les Docteurs en droit et les étudiants issus d'IEJ extérieurs :**

Avant la pré-inscription : présenter une demande d'intégration par mail [scolaritefi@edago.fr](mailto:scolaritefi@edago.fr) : lettre de motivation, CV, justificatif Diplôme Docteur en Droit ou obtention de l'examen d'entrée. Sous un délai de quinze jours, le service scolarité vous recontactera pour vous donner accès à la pré-inscription en ligne.

---

### PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE (cf fiche explicative) :

↳ **du 9 au 26 novembre 2021,**  
(à la suite des résultats d'admissibilité)

⇒ **Vous demandez une inscription dans une autre école d'avocats :**

Vous êtes dans le cas d'une « inscription à titre conservatoire » (1 place vous est réservée à l'Edago dans l'attente de votre admission dans l'établissement demandé). A cet effet, vous devez vous pré-inscrire en ligne via notre site intranet en indiquant votre inscription à titre conservatoire.

### INSCRIPTION DÉFINITIVE A COMPTER DU 3 DÉCEMBRE 2021

Confirmation de votre inscription par nos services par l'envoi d'un mail.

TRANSMISSION OBLIGATOIRE DE VOTRE ATTESTATION RÉUSSITE  
– A TELEVERSER SUR VOTRE ESPACE INTRANET -

### CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 10 DÉCEMBRE 2021

**1<sup>er</sup> cas : Vous souhaitez vous inscrire à l'Edago en Janvier 2022**

Dès votre admissibilité à l'examen d'entrée, vous devez préparer les documents listés ci-dessous pour réaliser votre pré- **inscription en ligne à partir du 9 novembre 2021.**

⇒ **1<sup>ère</sup> étape : Identification**

- 1°/ Saisir votre nom et prénom sur notre système intranet, onglet « inscriptions FI »,
- 2 / Saisir votre numéro téléphone portable, occasionnant la réception d'un mot de passe vous permettant de confirmer votre identité, et d'accéder à la fiche pré-enregistrée,
- 3 / Cliquer sur le bouton « Je m'inscris à l'EDAGO » : suivre les 4 étapes (infos personnelles, cursus scolaire, choix pédagogiques, et documents à télécharger),

⇒ **2<sup>ème</sup> étape : Documents à fournir :**  
**les pièces suivantes seront obligatoirement à téléverser (format pdf uniquement)**

- 1 photo d'identité format jpg uniquement
- 1 CV actualisé avec photo
- 1 Copie du procès-verbal d'admissibilité, à partir du site internet de l'IEJ,  
*ou attestation de réussite à l'examen d'entrée*
- 1 Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Copies des diplômes (ou attestation de réussite) de Master 1, Master 2 et Doctorat
- L'engagement manuscrit du respect du règlement intérieur de l'EDAGO, le règlement est à consulter sur le site internet, {www.edago.fr / pré-inscription à l'Ecole} il vous est demandé d'écrire sur une feuille blanche en 3 ou 4 lignes qu'après consultation du règlement intérieur de l'Edago vous vous engagez à le respecter, vous devez signer et dater cet engagement.

Pour les élèves de nationalité étrangère : - 1 Copie de la carte d'identité ou passeport ou  
- 1 Copie de la carte de séjour ou visa

⇒ **3<sup>ème</sup> étape : Documents à télécharger, à compléter,**  
**et à téléverser sur votre espace inscription, (format pdf uniquement)**

- **Annexe 1 :** la fiche « compléments d'information »,
- **Annexe 2 :** L'autorisation de communiquer vos coordonnées et/ou votre CV aux instances, aux partenaires de l'Ecole en lien avec la profession, et d'insérer votre photographie sur le trombinoscope de l'Ecole,
- **Annexe 3 :** L'attestation sur l'honneur de ne pas avoir déjà passé les épreuves du CAPA, de ne pas être inscrit dans une autre Ecole, sauf pour les élèves demandant une inscription dans une autre école à titre conservatoire.

- **Annexe 4** : La note d'information CNB « *article 32 de la loi du 6-01-1978* »,
- **Annexe 5** : La charte informatique,
- **Annexe 6** : La fiche pour les droits d'inscription,
- **Annexe 7** : à remplir en cas d'inscription à titre conservatoire (inscription dans un autre établissement en parallèle),

**Aucune inscription ne sera validée en cas d'oubli d'une de ces pièces.**

Les choix pédagogiques (alternance, parcours, matière) opèreront au fur et à mesure de votre inscription en ligne.

### **Si vous intégrez l'Edago en votre qualité de Docteur en Droit :**

- **L'original de votre diplôme de Docteur en Droit sera à présenter pour compléter votre dossier d'inscription à l'Edago (semaine d'intégration) et envoi par mail de votre thèse (thèse à transmettre par voie numérique).**

### **⇒ 4<sup>ème</sup> étape : Paiement des droits d'inscription :**

Les droits d'inscription sont de 1 825 € (mille huit cent vingt-cinq euros) pour les 18 mois de formation : *Arrêté du 19 juillet 2017 consultable sur le site internet :*  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035282752&dateTexte=&categorieLien=id>.

Suite à votre autorisation de prélèvement à remplir ci-après, deux prélèvements seront opérés en 1<sup>ère</sup> année (le 31 janvier 2022, le 15 septembre 2022) et un prélèvement en 2<sup>ème</sup> année à hauteur de 700 euros le 15 février 2023.

### **2<sup>ème</sup> cas : Vous faites le choix de reporter d'un an votre inscription**

Nous vous remercions de bien vouloir suivre les étapes suivantes :

- 1 / Saisir votre nom et prénom sur notre système intranet, onglet « inscriptions FI »,
- 2 / Saisir votre numéro téléphone portable, réception d'un mot de passe qui vous permettra de confirmer votre identité, et d'accéder à la fiche pré-enregistrée,
- 3 / Cliquer sur le bouton « Je souhaite reporter », saisir votre mail, confirmer votre report.

A réception de votre demande de report, un mail de confirmation vous sera redirigé.

**3<sup>ème</sup> cas : Vous souhaitez intégrer un autre établissement (CRFPA autre, ENM...)**

Nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'inscription à titre conservatoire auprès de notre établissement et ce dans l'attente de la réponse de l'EDA sollicitée.

Cette procédure vous garantit l'assurance d'une place.

Vous devez procéder à une inscription en ligne « classique » (cf cas n°1) et indiquer que vous faites « une inscription sous réserve ». Un règlement de 80 euros vous sera demandé et retenu si vous vous inscrivez définitivement dans un autre établissement, il sera déduit ou remboursé si vous vous inscrivez définitivement à l'EDAGO.

**Informations diverses :**

⇒ **Pour les élèves qui vont remplir un dossier de demande d'Aide Financière CNB,**

Vous devez adresser ou déposer à l'Edago votre demande d'aide financière **pour le 13 décembre 2021**, vos demandes d'autorisation de prélèvements seront mises en attente de la décision du CNB.

⇒ Pour les étudiants qui souhaitent débiter la formation à l'Edago par le PPI, des offres de stages sont à votre disposition sur le site de l'Ecole, ou au service scolarité de l'Edago, merci de formuler votre demande d'envoi de ces offres via l'e-mail : [scolaritefi@edago.fr](mailto:scolaritefi@edago.fr)

⇒ Vous demandez une inscription dans une autre école d'avocats :

Vous êtes dans le cas d'une « inscription à titre conservatoire » (1 place vous est réservée à l'Edago dans l'attente de votre admission dans l'établissement demandé). A cet effet, vous devez vous pré-inscrire en ligne via notre site intranet en indiquant votre inscription à titre conservatoire.